

# FICHE TECHNIQUE SANTE/SECURITE

**Fiche technique santé/sécurité sur les échantillons alimentaires d'EEQ de la Health Protection Agency – sous forme de disque lenticulaire**

**Date de prise d'effet :** 1<sup>er</sup> janvier 2010

**Date de révision :** 31 décembre 2010

**Distribution:**

**Participants:**

*Drinking Water Scheme, Food Law Scheme, Shellfish Scheme and Surface Water Scheme*

## FICHES TECHNIQUES SANTE/SECURITE POUR LES ECHANTILLONS ALIMENTAIRES SOUMIS

### A UNE EVALUATION EXTERNE SUR LA QUALITE

#### 1. Identification du produit et de l'établissement

Produit : Echantillons alimentaires simulés pour examens microbiologiques

Etablissement : The Health Protection Agency  
Centre for Infections,  
Food & Environmental Proficiency Testing Unit  
61 Colindale Avenue,  
Londres, NW9 5EQ, RU.

N° de téléphone (de 9h00 à 17h00) +44 (0) 20 8327 7119

N° de téléphone (en dehors de ces horaires) +44 (0) 20 8200 4400

#### 2. Composition des ingrédients/informations relatives aux ingrédients

Des fioles en plastique contenant un mélange de bactéries appartenant au groupe de risques 2 sous forme de pastille (disque lenticulaire) et du gel de silice dessicant. (Groupe de risques défini dans la liste officielle d'agents biologiques de 2004 de l'ACDP (comité consultatif sur les pathogènes dangereux) : <http://www.hse.gov.uk/pubns/misc208>). Un organisme appartenant au groupe de risques 2 est susceptible d'occasionner des maladies humaines et peut présenter des risques pour le personnel de laboratoire, mais est peu susceptible de se propager sur le reste de la population.

#### 3. Identification des risques

Risque physico-chimique: Non applicable

Risque pour la santé: Risque minime d'infection dans la mesure où les bonnes pratiques de laboratoire sont observées

Risque environnemental: Non applicable

#### 4. Premiers secours

En cas de contact accidentel avec le matériau, le personnel du laboratoire devra observer les consignes de premiers secours en vigueur au niveau local et généralement applicables à la suite d'une exposition à un échantillon alimentaire de ce type.

#### 5. Mesures relatives aux incendies

Non applicable

**6. Mesures relatives aux déversements accidentels**

Ramasser la pastille renversée (disque lenticulaire) à l'aide d'un tissu absorbant humidifié avec un désinfectant adéquat. Essuyer la zone avec un carré de tissu absorbant ainsi humidifié avant de stériliser la totalité du papier et la pastille (disque lenticulaire).

**7. Manipulation et conservation**

Conserver à -20°C, ±5 °C. Les échantillons devront être manipulés dans un laboratoire qui, selon les règlements et principes nationaux, est adapté à la manipulation de microorganismes appartenant au groupe de risques 2 selon la classification de l'ACDP. Le personnel venant à manipuler le matériau devra avoir été formé à la manipulation des matières biologiques infectieuses. Le matériau devra être traité avec autant de précautions que le seraient des échantillons d'eau du même genre. Les contacts entre les mains et la bouche devront être évités lors du travail avec les échantillons, et les procédures normales de lavage des mains applicables à la manipulation des échantillons standard devront également être observées avec les échantillons EEQ.

**8. Contrôles relatives aux expositions/protection personnelle**

Observer les bonnes pratiques de laboratoire et porter des blouses de laboratoire adéquates.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

Matière sèche, inodore et inerte.

**10. Stabilité et réactivité**

La conservation sur le long terme ne fera pas augmenter les risques d'infections associés avec la manipulation du matériau.

**11. Informations toxicologiques**

Non applicable

**12. Informations écologiques**

Non applicable

**13. Remarques relatives à l'élimination**

Le matériel utilisé devra être éliminé par traitement en autoclave selon les procédures applicables aux produits alimentaires contenant des microorganismes infectieux et conformément à tous les règlements locaux et nationaux.

**14. Informations relatives au transport**

Consulter les règlements nationaux et internationaux relatifs au transport des bactéries du groupe de risques 2 (substance biologique de catégorie B; UN3373).

**15. Informations réglementaires**

CE

Agent biologique, catégorie/groupe de risques 2

Veillez noter que cette fiche technique santé/sécurité est indépendante des évaluations personnelles de l'utilisateur sur les risques relatifs au lieu de travail exigées par la législation en matière de santé et sécurité.

**16. Autres informations**

En cas d'accident suivant l'exposition du personnel aux matériaux contenus dans les échantillons, veuillez prendre contact avec le service des tests d'aptitude en hygiène alimentaire et environnementale, en appelant le +44 (0) 20 8327 7119 pendant les heures d'ouverture habituelle des bureaux en Grande-Bretagne. (En dehors de ces heures, appeler l'agent de garde de Colindale au +44 (0) 20 8200 4400).

Pour de plus amples renseignements concernant la sécurité de ce produit, il est conseillé aux participants de lire la notice jointe aux échantillons.